

## **LA GEMAPI : QUELS ENJEUX?**

### **Séminaire SH-EAU**

**Le 24 février 2015 - 14h-17h30**

**À AgroParisTech Montpellier, salle Amazone**

Responsables:

Claire DEDIEU

Pauline BREMOND

Incertitudes, inquiétudes, attentes...la nouvelle compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI) pour les communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui entre en vigueur à compter du 1er janvier 2016 suscite de nombreuses réactions. Elle appelle à la fois les acteurs destinataires de la loi et les scientifiques à s'interroger sur les enjeux qu'elle soulève et sur les opportunités de réorganisations institutionnelles qu'elle fait naître. L'objectif de ce séminaire est de croiser des points de vue relativement différents pour faire émerger, sans aucun doute, de nouveaux questionnements et, on l'espère, quelques éléments de réponse.

### **Programme**

**14h:**

**« La politique de l'eau en France: Principes et enjeux d'organisation institutionnelle »,**  
Philippe Marc, Docteur en Droit, Avocat au barreau de Toulouse

**« La réforme GEMAPI : Quelles incidences et quelle application sur le bassin de l'Aude »,**  
Jacques Chabaud, directeur du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (11)

**« GEMAPI: son application dans les EPCI »,** Ivan Mur, chargé de mission eau,  
Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup

**« La loi GEMAPI: quels impacts pour Montpellier Méditerranée Métropole et les syndicats de bassin existants et quelles propositions de mise en œuvre et de gouvernance entre acteurs? »,** T. Lebreton, C. Giscard d'Estaing, A. Guillot et J. Sutra, Master 2 « Eau et Société », résultats d'une étude menée pour la Métropole

**17h30: Fin du séminaire**